

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la
Propriété Intellectuelle
Bureau international



(10) Numéro de publication internationale
WO 2022/096133 A1

(43) Date de la publication internationale
12 mai 2022 (12.05.2022)

(51) Classification internationale des brevets :
G04B 37/00 (2006.01) G04B 37/22 (2006.01)
G04B 47/04 (2006.01)

(74) Mandataire : **BOVARD SA NEUCHÂTEL** ; Rue des
Noyers 11, 2000 Neuchâtel (CH).

(21) Numéro de la demande internationale :
PCT/EP2020/081504

(81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection nationale disponible) : AE, AG, AL, AM, AO, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BH, BN, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CL, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DJ, DK, DM, DO, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, GT, HN, HR, HU, ID, IL, IN, IR, IS, IT, JO, JP, KE, KG, KH, KN, KP, KR, KW, KZ, LA, LC, LK, LR, LS, LU, LY, MA, MD, ME, MG, MK, MN, MW, MX, MY, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ, OM, PA, PE, PG, PH, PL, PT, QA, RO, RS, RU, RW, SA, SC, SD, SE, SG, SK, SL, ST, SV, SY, TH, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, WS, ZA, ZM, ZW.

(22) Date de dépôt international :
09 novembre 2020 (09.11.2020)

(25) Langue de dépôt : français

(26) Langue de publication : français

(71) Déposant : **PB INVEST SA** [CH/CH] ; c/o Pascal Bourquard, Route des Ravières 55d, 2856 Boécourt (CH).

(84) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection régionale disponible) : ARIPO (BW, GH, GM, KE, LR, LS, MW, MZ, NA, RW, SD, SL, ST, SZ, TZ, UG,

(72) Inventeur : **BOURQUARD, Pascal Jr** ; Route des Ravières 55d, 2856 Boécourt (CH).

(54) Title: COVER FOR A WATCH, AND ASSEMBLY COMPRISING SAME AND COMPRISING A WATCH

(54) Titre : COIFFE D'HABILLAGE POUR MONTRE ET ENSEMBLE LA COMPORTANT ET COMPORTANT UNE MONTRE

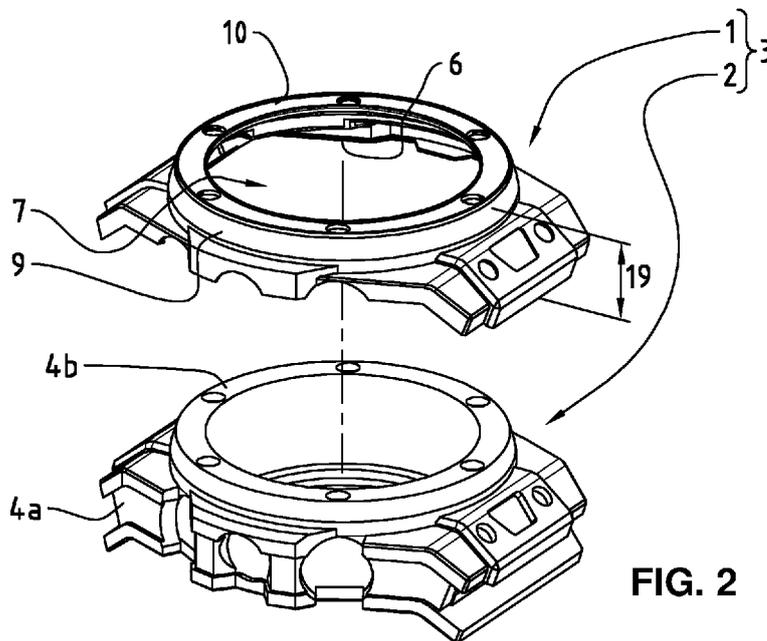


FIG. 2

(57) Abstract: A cover for a watch (1) delimits an internal cavity for receiving a watch case or part of a watch case, and has an access opening (6) for introducing the watch case or the part of a watch case into the internal cavity. The cover for a watch (1) comprises a part (10) made of at least one rigid or semi-rigid material, and it is made in part of at least one elastomer. At least one portion of the elastomer is not covered by said at least one rigid or semi-rigid material, and is a retaining portion (15, 16, 17, 19) that can be elastically deformed towards the outside of the internal cavity, from a first shape to a second shape in which the access opening (6) is more extensive than in the first shape, in order to permit insertion of the watch case or the part of a watch case into the internal cavity. The retaining portion (15, 16, 17, 19) is urged elastically from its second shape back to its first shape, in which it is able to retain the watch case or the part



WO 2022/096133 A1

ZM, ZW), eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, RU, TJ, TM), européen (AL, AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, LV, MC, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK, SM, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, KM, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

Publiée:

— avec rapport de recherche internationale (Art. 21(3))

of a watch case in the internal cavity. The invention also relates to an assembly comprising a watch (2) and the cover for a watch (1).

(57) **Abrégé :** Une coiffe d'habillage pour montre (1) délimite une cavité intérieure de réception d'une boîte de montre ou d'une partie de boîte de montre et a une ouverture d'accès (6) pour l'introduction de la boîte de montre ou de la partie de boîte de montre dans la cavité intérieure. La coiffe d'habillage pour montre (1) comprend une partie (10) en au moins un matériau rigide ou semi-rigide et elle est partiellement réalisée en au moins un élastomère. Au moins une portion de l'élastomère est non recouverte par ledit au moins un matériau rigide ou semi-rigide et est une portion de retenue (15, 16, 17, 19) déformable élastiquement vers l'extérieur de la cavité intérieure, depuis une première forme jusque dans une deuxième forme dans laquelle l'ouverture d'accès (6) est plus étendue que dans la première forme afin de permettre l'introduction de la boîte de montre ou de la partie de boîte de montre dans la cavité intérieure. La portion de retenue (15, 16, 17, 19) est rappelée élastiquement de sa deuxième forme vers sa première forme dans laquelle elle est à même de retenir la boîte de montre ou la partie de boîte de montre dans la cavité intérieure. L'invention concerne également un ensemble comprenant une montre (2) et la coiffe d'habillage pour montre (1).

COIFFE D'HABILLAGE POUR MONTRE ET ENSEMBLE LA COMPORTANT ET COMPORTANT UNE MONTRE

Domaine technique de l'invention

La présente invention se rapporte au domaine de l'horlogerie. Plus
5 précisément, elle concerne une coiffe d'habillage pour montre et un ensemble
la comportant et comprenant également une montre.

État de la technique

On connaît des enveloppes de protection contre les chocs pour
montre. Dans certains cas, l'enveloppe de protection contre les chocs peut être
10 entièrement faite d'élastomère, comme cela est proposé dans le brevet GB 141
316 A. Dans d'autres cas, l'enveloppe de protection contre les chocs peut
comprendre une coque rigide doublée d'une épaisseur d'élastomère, comme
c'est le cas dans la demande de brevet WO 2016/038468 A1. Qu'elle soit faite
uniquement d'élastomère ou qu'elle comprenne également une coque rigide,
15 une enveloppe de protection contre les chocs pour montre à une épaisseur telle
qu'elle modifie la forme extérieure de la montre, si bien qu'on ne peut plus
reconnaître visuellement de quelle montre il s'agit une fois que la montre est
pourvue de l'enveloppe de protection contre les chocs. Une fois que la montre
est pourvue de l'enveloppe de protection contre les chocs, on n'est en outre
20 privé de l'esthétique propre à la forme extérieure de la montre.

Une enveloppe de protection contre les chocs ne convient donc pas
lorsque l'on ne souhaite changer de l'aspect extérieur d'une montre que la ou
les couleurs, la brillance, l'aspect de surface, etc., à l'exception de la forme
générale.

25 Dans la demande de brevet EP 0 280 963 A1, il est proposé une
coiffe que l'on peut monter sur une montre pour en modifier la couleur ou la
brillance, par exemple pour lui donner un aspect métallique, sans en changer
véritablement la forme extérieure. La coiffe est retenue par les deux barrettes
au moyen desquelles, de manière classique, les brins du bracelet sont attachés

aux cornes de la boîte de montre. Ainsi retenue, la coiffe peut présenter un jeu par rapport à la boîte de montre, ce qui n'est pas satisfaisant.

Exposé sommaire de l'invention

L'invention vise une coiffe d'habillage pour montre qui est telle que son ajout sur une boîte de montre particulière ne modifie globalement pas la forme extérieure perçue visuellement lorsque l'on regarde la boîte de montre depuis l'extérieur.

L'invention a au moins pour but de proposer une telle coiffe d'habillage pour montre qui puisse être montée sur une boîte de montre de manière à être à la fois amovible et fermement assujettie à la boîte de montre.

Selon l'invention, ce but est atteint grâce à une coiffe d'habillage pour montre, délimitant une cavité intérieure de réception d'une boîte de montre ou d'une partie de boîte de montre et ayant une ouverture d'accès pour l'introduction de la boîte de montre ou de la partie de boîte de montre dans la cavité intérieure. La coiffe d'habillage pour montre comprend une partie en au moins un matériau rigide ou semi-rigide. La coiffe d'habillage pour montre est partiellement réalisée en au moins un élastomère. Au moins une portion dudit au moins un élastomère est non recouverte par ledit au moins un matériau rigide ou semi-rigide et est une portion de retenue déformable élastiquement vers l'extérieur de la cavité intérieure, depuis une première forme jusque dans une deuxième forme dans laquelle l'ouverture d'accès est plus étendue que dans la première forme afin de permettre l'introduction de la boîte de montre ou de la partie de boîte de montre dans la cavité intérieure. La portion de retenue est rappelée élastiquement de sa deuxième forme vers sa première forme dans laquelle elle est à même de retenir la boîte de montre ou la partie de boîte de montre dans la cavité intérieure.

La retenue de la boîte de montre ou de la partie de boîte de montre emploie l'élasticité de l'élastomère ou des élastomères, si bien que l'assujettissement de la coiffe d'habillage pour montre selon l'invention sur la montre peut être ferme, sans jeu.

De plus, comme la portion de retenue est déformable élastiquement de sa première forme jusque dans sa deuxième forme, la coiffe d'habillage pour montre selon l'invention est apte à être montée de manière amovible.

Le matériau rigide ou semi-rigide peut être un métal, une résine nue, une résine laquée, de la nacre, du bois, etc. Il a alors une apparence qui donne une esthétique particulière à la montre équipée de la coiffe pour montre selon l'invention. Par exemple, le matériau rigide ou semi-rigide peut avoir une brillance, un veinage ou un éclat que ne peut pas présenter un élastomère. La coiffe d'habillage pour montre selon l'invention procure donc un large choix pour modifier notamment la couleur, le type d'aspect par type de matériau et/ou le motif de tout ou partie de la surface extérieure perçue visuellement lorsque l'on regarde la montre depuis l'extérieur.

De plus, l'élastomère peut avoir une couleur et/ou un aspect de surface différents de ceux du matériau rigide ou semi-rigide. Le matériau rigide ou semi-rigide et l'élastomère peuvent donc créer ensemble une nouvelle composition esthétique remplaçant ou modifiant l'apparence d'origine de la montre en termes notamment de mariage de tons, de type de matériau, de couleurs, de motif et d'aspect de surface perçus visuellement lorsque l'on regarde la montre depuis l'extérieur.

Les explications ci-dessus considèrent le cas où un seul matériau rigide ou semi-rigide est employé et où un seul élastomère est employé. Ces explications valent également dans le cas où plusieurs matériaux rigides ou semi-rigides sont employé et/ou dans le cas où plusieurs élastomères sont employés.

Grâce à sa manière de retenir la montre en employant l'élasticité, la partie de retenue peut être choisie de manière que la coiffe d'habillage pour montre soit apte à équiper une boîte de montre particulière ou une partie de boîte de montre particulière sans modifier globalement la forme perçue visuellement lorsque l'on regarde la boîte de montre depuis l'extérieur. Par exemple, la partie de retenue peut comprendre une ou plusieurs lèvres flexibles depuis une position de retenue, vers une position ouverte, et/ou une gaine

extensible à même de serrer périphériquement la boîte de montre ou une partie de boîte de montre.

L'invention rend donc en outre possible que la forme extérieure de l'ensemble résultant de l'assemblage de la montre et de la coiffe d'habillage pour montre selon l'invention ne soit pratiquement pas ou que peu différente de la forme extérieure de la montre seule, sans la coiffe d'habillage pour montre. De la sorte, la forme de la montre reste reconnaissable et identifiable visuellement de l'extérieur, que la coiffe d'habillage pour montre soit ou non montée sur la montre.

La coiffe d'habillage pour montre définie plus haut peut incorporer une ou plusieurs autres caractéristiques avantageuses, isolément ou en combinaison, en particulier parmi celles définies ci-après.

Avantageusement, au moins localement, la portion de retenue est extensible et/ou flexible élastiquement depuis la première forme jusque dans la deuxième forme.

Avantageusement, la portion de retenue comporte une gaine extensible élastiquement jusque dans la deuxième forme, depuis la première forme dans laquelle cette gaine extensible est à même d'effectuer un serrage périphérique sur la boîte de montre ou la portion de boîte de montre.

Avantageusement, la portion de retenue comporte au moins un organe flexible élastiquement depuis la première forme, dans laquelle cet organe flexible ferme partiellement l'ouverture d'accès, jusque dans la deuxième forme, dans laquelle l'organe flexible est en position ouverte par rapport à l'ouverture d'accès.

Avantageusement, l'organe flexible est une lèvre flexible élastiquement depuis la première forme, dans laquelle cette lèvre flexible forme un rebord.

Avantageusement, la lèvre flexible est une première lèvre flexible, la portion de retenue comportant au moins une deuxième lèvre flexible élastiquement depuis la première forme, dans laquelle cette deuxième lèvre flexible forme un rebord et ferme partiellement l'ouverture d'accès, jusque dans
5 une deuxième forme, dans laquelle la deuxième lèvre flexible est en position ouverte par rapport à l'ouverture d'accès, la première et la deuxième lèvre flexible étant décalées l'une de l'autre autour de l'ouverture d'accès. Lorsque tel est le cas, le montage de la coiffe d'habillage pour montre sur la boîte de montre ou la partie de boîte de montre et son démontage sont facilités.

10 Avantageusement, l'ouverture d'accès est une première ouverture, la coiffe d'habillage pour montre comportant une deuxième ouverture prévue pour laisser apparente une glace de la boîte de montre ou de la portion de boîte de montre.

Avantageusement, la deuxième ouverture est plus petite que la
15 première ouverture dans la première forme.

Avantageusement, la partie en ledit au moins un matériau rigide ou semi-rigide entoure la deuxième ouverture.

Avantageusement, la partie en ledit au moins un matériau rigide ou semi-rigide est une paroi ayant une épaisseur constante ou non.

20 Avantageusement, à un rapport d'agrandissement près, la cavité intérieure a une forme globalement identique à la forme extérieure de la coiffe d'habillage pour montre. Lorsqu'il en est ainsi, la coiffe d'habillage pour montre est telle que son ajout sur une boîte de montre ou une partie de boîte de montre ayant une forme extérieure complémentaire de la forme de la cavité intérieure
25 de la coiffe d'habillage pour montre ne modifie globalement pas la forme extérieure perçue visuellement lorsque l'on regarde la montre depuis l'extérieur.

Avantageusement, la portion de retenue est formée par un film fait dudit au moins un élastomère.

Avantageusement, la coiffe d'habillage pour montre est une coiffe d'habillage pour lunette de montre prévue pour être montée sur une lunette de montre et ne recouvrir que cette lunette de montre.

Avantageusement, la coiffe d'habillage pour montre est montée de
5 manière amovible sur une boîte de montre sans modifier globalement la forme perçue visuellement lorsque l'on regarde la boîte de montre depuis l'extérieur.

L'invention a également pour objet un ensemble, comprenant une boîte de montre et une coiffe d'habillage pour montre telle que définie précédemment, la coiffe d'habillage pour montre étant apte à être montée de
10 manière amovible sur la boîte de montre.

L'ensemble défini ci-dessus peut incorporer une ou plusieurs autres caractéristiques avantageuses, isolément ou en combinaison, en particulier parmi celles définies ci-après.

Avantageusement, la cavité intérieure délimitée par la coiffe
15 d'habillage pour montre à une forme complémentaire d'une forme extérieure de la boîte de montre ou d'une partie de la boîte de montre.

Brève description des dessins

D'autres avantages et caractéristiques ressortiront plus clairement de
20 la description qui va suivre de plusieurs modes particuliers de réalisation de l'invention donnés à titre d'exemples non limitatifs et représentés aux dessins annexés, parmi lesquels :

- la figure 1 est une vue en perspective d'un ensemble comprenant une coiffe d'habillage pour montre selon un premier mode de réalisation de
25 l'invention et une boîte de montre portant cette coiffe d'habillage pour montre,

- la figure 2 est une vue éclatée, en perspective, qui montre le même ensemble que la figure 1,

- la figure 3 est une vue éclatée, en perspective, sur laquelle la coiffe d'habillage pour montre visible sur les figures 1 et 2 est représentée seule,

- la figure 4 est une vue en perspective d'un ensemble comprenant une coiffe d'habillage pour montre selon un deuxième mode de réalisation de l'invention et une boîte de montre portant cette coiffe d'habillage pour montre,

- la figure 5 est une vue éclatée, en perspective, qui montre le même ensemble que la figure 4,

- la figure 6 est une vue éclatée, en perspective, sur laquelle la coiffe d'habillage pour montre visible sur les figures 4 et 5 est représentée seule,

- la figure 7 est une vue éclatée, en perspective, d'un ensemble comprenant une coiffe d'habillage pour montre selon un troisième mode de réalisation de l'invention et une boîte de montre portant cette coiffe d'habillage pour montre.

Description de modes préférentiels de l'invention

Sur les figures 1 à 3, la référence 1 désigne une coiffe d'habillage pour montre selon un premier mode de réalisation de l'invention. Cette coiffe d'habillage pour montre 1 est spécialement prévue pour une boîte de montre 2 particulière, visible sur les figures 1 et 2.

Sur la figure 1, la coiffe d'habillage pour montre 1 est montée sur la boîte de montre 2 de manière à en recouvrir la partie supérieure. En d'autres termes, l'ensemble 3 comprenant la boîte de montre 2 et la coiffe d'habillage pour montre est assemblé sur la figure 1. Sur la figure 2, la coiffe d'habillage pour montre 1 est retirée de la boîte de montre 2, qui comprend une carrure 4a, une lunette 4b et une glace non représentée.

La coiffe d'habillage pour montre 1 est représentée seule sur la figure 3. Cette coiffe d'habillage pour montre 1 délimite une cavité intérieure 5 prévue pour recevoir le dessus de la boîte de montre 2, éventuellement à

l'exception de la glace (non-représentée) de celle-ci. La coiffe d'habillage pour montre 1 comporte deux ouvertures opposées, à savoir une ouverture d'accès 6 et une ouverture 7, par chacune desquelles la cavité intérieure 5 communique avec l'extérieur. L'ouverture d'accès 6 est prévue pour l'introduction de la partie supérieure de la boîte de montre 2 dans la cavité intérieure 5. Située sur le dessus de la coiffe d'habillage pour montre 1, l'ouverture 7 est prévue pour laisser visible la glace de la boîte de montre 2.

Une partie 9 monobloc et une partie 10 de la coiffe d'habillage pour montre 1 sont représentées séparées sur la figure 3. La partie 9 est entièrement faite d'élastomère, si bien qu'elle est déformable élastiquement. Par exemple, l'élastomère employé peut être choisis parmi les élastomères synthétiques et les élastomères à base de caoutchouc naturel, y compris le caoutchouc naturel. La partie 9 peut être faite de plusieurs élastomères.

La partie 10 de la coiffe d'habillage pour montre 1 est rigide ou semi-rigide. Elle peut être faite d'un seul matériau rigide ou semi-rigide. La partie 10 de la coiffe d'habillage pour montre 1 peut également être faite de plusieurs matériaux, dont un au moins est un matériau rigide ou semi-rigide. Le ou les matériaux constitutifs de la partie 10 sont choisis pour l'apparence, y compris la couleur, l'aspect de surface, l'éclat, la brillance ou l'aspect mat, qu'ils confèrent à la région extérieure et visible de la partie 10 lorsque la coiffe d'habillage pour montre 1 est en place sur la boîte de montre 2. Par exemple, tout ou partie de la partie 10 de la coiffe d'habillage pour montre 1 peut être fait d'un métal, de résine nue, de résine laquée, de nacre, de bois, de pierre, de céramique, etc.

La partie 10 de la coiffe d'habillage pour montre 1 entoure et délimite l'ouverture 7, dont la géométrie est ainsi fixe. La partie 10 est une paroi radiale et a la forme générale d'un anneau aplati qui est destiné recouvrir le dessus de la lunette 4b de la montre 2.

La face inférieure de la partie 10 comporte un épaulement 12 orienté vers le bord périphérique de cette partie 10. Entre l'épaulement 12 et le bord périphérique de la partie 10, une surface de cette partie 10 est une surface en retrait 13, à laquelle est liée un rebord 14 de la partie 9.

Autour de l'ouverture d'accès 6, la partie 9 comporte plusieurs lèvres flexibles élastiquement, qui sont deux lèvres flexibles 15 opposées, une lèvre flexible 16 et deux lèvres flexibles 17.

La partie 9 comporte une gaine extensible 19, qui relie le rebord 14
5 aux lèvres flexibles 15, 16 et 17.

Le rebord 14 peut être fixé à la partie 10 par surmoulage, par collage ou de toute autre manière appropriée.

La cavité intérieure 5 a une forme complémentaire de la forme extérieure de la partie supérieure de la boîte de montre 2. De plus, à un rapport
10 d'agrandissement près, la cavité intérieure 5 a une forme globalement identique à la forme extérieure de la coiffe d'habillage pour montre 1.

Sur les figures 2 et 3, la partie 9 n'est pas sollicitée et elle n'est donc pas déformée élastiquement. Lorsque tel est le cas, la gaine extensible 19 est dans sa forme rétractée, et les lèvres flexibles 15, 16 et 17 forment des rebords
15 dirigés vers l'intérieur de l'ouverture d'accès 6 et fermant partiellement celle-ci.

La gaine extensible 19 est extensible élastiquement vers une forme dans laquelle la cavité intérieure 5 et l'ouverture d'accès 6 sont agrandies. Les lèvres flexibles 15 sont flexibles élastiquement vers l'extérieur et étirables élastiquement vers la forme dans laquelle l'ouverture d'accès 6 est agrandie.
20 Les lèvres flexibles 16 et 17 sont flexibles élastiquement vers l'extérieur de la cavité intérieure 5 vers une position ouverte dans laquelle l'ouverture d'accès 6 est agrandie.

Pour permettre l'insertion de la partie supérieure de la boîte de montre 2 dans la coiffe d'habillage pour montre 1, on déforme élastiquement la
25 partie 9 dans le sens d'une expansion de la gaine extensible 19, d'un basculement des lèvres flexibles 15, 16 et 17 vers l'extérieur et donc d'un agrandissement de l'ouverture d'accès 6.

Une fois que l'on a inséré toute la partie supérieure de la boîte de montre 2 dans la coiffe d'habillage pour montre 1, on lâche la partie 9 qui retourne d'elle-même vers sa forme d'origine sous l'effet des rappels élastiques s'exerçant en elle.

5 Lorsque la coiffe d'habillage pour montre 1 est montée sur la boîte de montre 2, la gaine extensible 19 exerce un serrage périphérique sur la partie supérieure de la boîte de montre 2. Cela réalise une première retenue de la partie supérieure de la boîte de montre 2 dans la coiffe d'habillage pour montre 1. Cette première retenue est d'autant plus efficace que la surface intérieure de
10 la gaine extensible 19 épouse étroitement la forme extérieure de la partie supérieure de la boîte de montre 2.

Toujours lorsque la coiffe d'habillage pour montre 1 est montée sur la boîte de montre 2, les lèvres flexibles 15, 16 et 17 sont accrochées à la partie supérieure de la montre 2 et la pressent par en-dessous. Cela réalise une
15 deuxième retenue de la partie supérieure de la boîte de montre 2 dans la coiffe d'habillage pour montre 1.

La gaine extensible 19 et les lèvres flexibles 15, 16 et 17 forment donc une portion de retenue. Les lèvres flexibles 15, 16 et 17 sont des organes flexibles qui pourraient avoir une autre forme. Par exemple, à la place des
20 lèvres flexibles 15, 16 et 17 ou de seulement certaines d'entre elles, des doigts flexibles pourraient constituer ces organes flexibles.

La coiffe d'habillage pour montre 1 a une forme extérieure globalement identique à la forme extérieure qu'elle recouvre une fois montée sur la boîte de montre 2. Sur la figure 1, l'ensemble 3 est tel qu'assemblé. Sur
25 la figure 2, la boîte de montre 2 est sans la coiffe d'habillage pour montre 1. Il ressort d'une comparaison des figures 1 et 2 que la forme extérieure de l'ensemble 3 tel qu'assemblé n'est pratiquement pas différente de la forme extérieure de la boîte de montre 2 sans la coiffe d'habillage pour montre 1. L'ajout de la coiffe d'habillage pour montre 1 sur la boîte de montre 2 ne modifie
30 donc pratiquement pas la forme extérieure que l'on perçoit lorsque l'on regarde la boîte de montre 2 depuis l'extérieur.

Cependant, là où le coiffe d'habillage pour montre 1 recouvre la boîte de montre 2, la couleur et/ou le matériau que l'on perçoit lorsque l'on regarde la boîte de montre 2 depuis l'extérieur ont été remplacés si bien que l'esthétique de la boîte de montre 2 a été modifiée.

5 De plus, l'aspect de l'élastomère de la partie 9 et l'aspect du ou des matériaux de la partie 10 peuvent être différents. De même, la couleur de la partie 9 peut être différente de la couleur ou d'au moins une des couleurs de la partie 10. De la sorte, on peut créer une grande variété de compositions esthétiques en imaginant des combinaisons de couleurs et/ou des
10 combinaisons de matériaux pour la coiffe d'habillage pour montre 1.

Sur les figures 4 à 6, la référence 101 désigne une coiffe d'habillage pour montre 101 selon un deuxième mode de réalisation de l'invention. Dans ce qui suit, on ne décrit de la coiffe d'habillage pour montre 101 que ce par quoi elle se distingue de la coiffe d'habillage pour montre 1. En outre, lorsqu'une
15 partie référencée de la coiffe d'habillage pour montre 101 est identique ou équivalente à une partie référencée de la coiffe d'habillage pour montre 1, sa référence est construite en augmentant de 100 la référence désignant cette partie référencée de la coiffe d'habillage pour montre 1. Ainsi sont notamment
20 construite les références de la cavité intérieure 105, de l'ouverture d'accès 106, de l'ouverture 107, de la partie 109 d'un seul tenant en élastomère, de la partie 110 rigide ou semi-rigide, de l'épaulement 112, de la surface en retrait 113, du rebord 114, des lèvres flexibles 116 et de la gaine extensible 119 de la coiffe d'habillage pour montre 101.

Sur la figure 4, une boîte de montre 102 est pourvue de la coiffe
25 d'habillage pour montre 101. Elle comporte une lunette qui est masquée par la coiffe d'habillage pour montre 101 sur la figure 4.

Une fois montée, la coiffe d'habillage pour montre 101 ne recouvre que la lunette de la boîte de montre 102. De la sorte, cette lunette peut rester rotative lorsque la boîte de montre 102 portes la coiffe d'habillage pour montre
30 101.

Comme on peut le voir sur la figure 6, les lèvres flexibles 116 sont courbes et régulièrement réparties autour de l'ouverture d'accès 106. En plus d'être flexibles élastiquement, les lèvres flexibles 116 sont étirables longitudinalement afin de pouvoir être basculées vers l'extérieur, jusque dans
5 leur position ouverte.

En variante, les lèvres flexibles 116 pourraient être remplacées par une unique lèvre annulaire entourant l'ouverture d'accès 106.

Sur la figure 7, une boîte de montre 202 est pourvue d'une coiffe d'habillage pour montre 201 selon un troisième mode de réalisation de
10 l'invention. Dans ce suit, lorsqu'une partie référencée de la coiffe d'habillage pour montre 201 est identique ou équivalente à une partie référencée de la coiffe d'habillage pour montre 1, sa référence est construite en augmentant de 200 la référence désignant cette partie référencée de la coiffe d'habillage pour montre 1. Ainsi sont notamment construite les références de la cavité intérieure
15 205, de l'ouverture d'accès 206, de l'ouverture 207, de la partie 209 d'un seul tenant en élastomère, de la partie 210 rigide ou semi-rigide, du rebord 214, des lèvres flexibles 216 et de la gaine extensible 219 de la coiffe d'habillage pour montre 201.

La coiffe d'habillage pour montre 201 est spécialement prévue pour
20 la boîte de montre 202. Sa forme a été conçue en conséquence et diffère donc de celle de la coiffe d'habillage pour montre 1. La partie 210 est une paroi arquée. Pour le reste, la coiffe d'habillage pour montre 201 est analogue à la coiffe d'habillage pour montre 1.

L'invention ne se limite pas aux modes de réalisation décrits
25 précédemment. En particulier, les lèvres flexibles 15, 16, 17, 116 et 216 peuvent être supprimées sans sortir du cadre de l'invention, auquel cas la gaine extensible 19, 119 ou 219 assure seule la retenue de la coiffe d'habillage pour montre sur la boîte de montre. Également, au lieu d'être une gaine extensible, la partie désignée par la référence 19, 119 ou 219 peut appartenir à la partie
30 rigide ou semi-rigide, auquel cas les lèvres flexibles 15, 16 et 17, les lèvres

flexibles 116 ou les lèvres flexibles 216 assurent la retenue de la coiffe d'habillage pour montre sur la boîte de montre.

Revendications

1. Coiffe d'habillage pour montre, délimitant une cavité intérieure (5 ; 105 ; 205) de réception d'une boîte de montre ou d'une partie de boîte de montre et ayant une ouverture d'accès (6 ; 106 ; 206) pour l'introduction de la
5 boîte de montre ou de la partie de boîte de montre dans la cavité intérieure (5 ; 105 ; 205), la coiffe d'habillage pour montre comprenant une partie (10) en au moins un matériau rigide ou semi-rigide,

caractérisée en ce qu'elle est partiellement réalisée en au moins un élastomère, et en ce qu'au moins une portion dudit au moins un élastomère est
10 non recouverte par ledit au moins un matériau rigide ou semi-rigide et est une portion de retenue (15, 16, 17, 19 ; 116, 119 ; 216, 219) déformable élastiquement vers l'extérieur de la cavité intérieure (5 ; 105 ; 205), depuis une première forme jusque dans une deuxième forme dans laquelle l'ouverture d'accès (6 ; 106 ; 206) est plus étendue que dans la première forme afin de
15 permettre l'introduction de la boîte de montre ou de la partie de boîte de montre dans la cavité intérieure (5 ; 105 ; 205), la portion de retenue (15, 16, 17, 19 ; 116, 119 ; 216, 219) étant rappelée élastiquement de sa deuxième forme vers sa première forme dans laquelle elle est à même de retenir la boîte de montre ou la partie de boîte de montre dans la cavité intérieure (5 ; 105 ; 205).

20 2. Coiffe d'habillage pour montre selon la revendication 1 ou 2, caractérisée en ce que, au moins localement, la portion de retenue (15, 16, 17, 19 ; 116, 119 ; 216, 219) est extensible et/ou flexible élastiquement depuis la première forme jusque dans la deuxième forme.

25 3. Coiffe d'habillage pour montre selon l'une des revendications précédentes, caractérisée en ce que la portion de retenue (15, 16, 17, 19 ; 116, 119 ; 216, 219) comporte une gaine extensible (19 ; 119 ; 219) élastiquement jusque dans la deuxième forme, depuis la première forme dans laquelle cette gaine extensible (19 ; 119 ; 219) est à même d'effectuer un serrage périphérique sur la boîte de montre ou la portion de boîte de montre.

4. Coiffe d'habillage pour montre selon l'une des revendications précédentes, caractérisée en ce que la portion de retenue (15, 16, 17, 19 ; 116, 119 ; 216, 219) comporte au moins un organe flexible (15, 16, 17 ; 116 ; 216) élastiquement depuis la première forme, dans laquelle cet organe flexible (15, 16, 17 ; 116 ; 216) ferme partiellement l'ouverture d'accès (6 ; 106 ; 206),
5 jusque dans la deuxième forme, dans laquelle l'organe flexible (15, 16, 17 ; 116 ; 216) est en position ouverte par rapport à l'ouverture d'accès (6 ; 106 ; 206).

5. Coiffe d'habillage pour montre selon la revendication 4, caractérisée en ce que l'organe flexible est une lèvre flexible (15, 16, 17 ; 116 ;
10 216) élastiquement depuis la première forme, dans laquelle cette lèvre flexible (15, 16, 17 ; 116 ; 216) forme un rebord.

6. Coiffe d'habillage pour montre selon la revendications 5, caractérisée en ce que la lèvre flexible (15, 16, 17 ; 116 ; 216) est une première lèvre flexible (15, 16, 17 ; 116 ; 216), la portion de retenue (15, 16, 17, 19 ; 116,
15 119 ; 216, 219) comportant au moins une deuxième lèvre flexible (15, 16, 17 ; 116 ; 216) élastiquement depuis la première forme, dans laquelle cette deuxième lèvre flexible (15, 16, 17 ; 116 ; 216) forme un rebord et ferme partiellement l'ouverture d'accès (6 ; 106 ; 206), jusque dans une deuxième forme, dans laquelle la deuxième lèvre flexible (15, 16, 17 ; 116 ; 216) est en
20 position ouverte par rapport à l'ouverture d'accès (6 ; 106 ; 206), la première et la deuxième lèvre flexible (15, 16, 17 ; 116 ; 216) étant décalées l'une de l'autre autour de l'ouverture d'accès (6 ; 106 ; 206).

7. Coiffe d'habillage pour montre selon l'une des revendications précédentes, caractérisée en ce que l'ouverture d'accès est une première
25 ouverture (6 ; 106 ; 206), la coiffe d'habillage pour montre comportant une deuxième ouverture (7, 107, 207) prévue pour laisser apparente une glace de la boîte de montre ou de la portion de boîte de montre.

8. Coiffe d'habillage pour montre selon la revendication 7, caractérisée en ce que la partie (10) en ledit au moins un matériau rigide ou
30 semi-rigide entoure la deuxième ouverture (7, 107, 207).

9. Coiffe d'habillage pour montre selon l'une des revendications précédentes, caractérisée en ce que la partie (10) en ledit au moins un matériau rigide ou semi-rigide est une paroi.

5 10. Coiffe d'habillage pour montre selon l'une des revendications précédentes, caractérisée en ce qu'à un rapport d'agrandissement près, la cavité intérieure (5 ; 105 ; 205) a une forme globalement identique à la forme extérieure de la coiffe d'habillage pour montre.

10 11. Ensemble, comprenant une boîte de montre (2 ; 102 ; 202) et une coiffe d'habillage pour montre (1 ; 101 ; 201) selon l'une quelconque des revendications précédentes, la coiffe d'habillage pour montre (1 ; 101 ; 201) étant apte à être montée de manière amovible sur la boîte de montre (2 ; 102 ; 202).

15 12. Ensemble selon la revendication 11, caractérisé en ce que la cavité intérieure (5 ; 105 ; 205) délimitée par la coiffe d'habillage pour montre (1 ; 101 ; 201) a une forme complémentaire d'une forme extérieure de la boîte de montre (2 ; 102 ; 202) ou d'une partie de la boîte de montre (2 ; 102 ; 202).

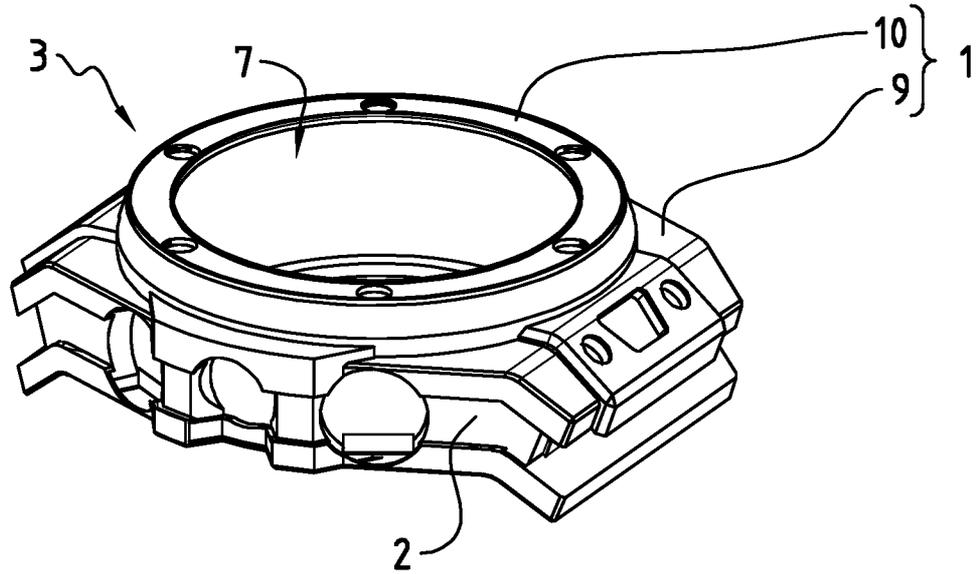


FIG. 1

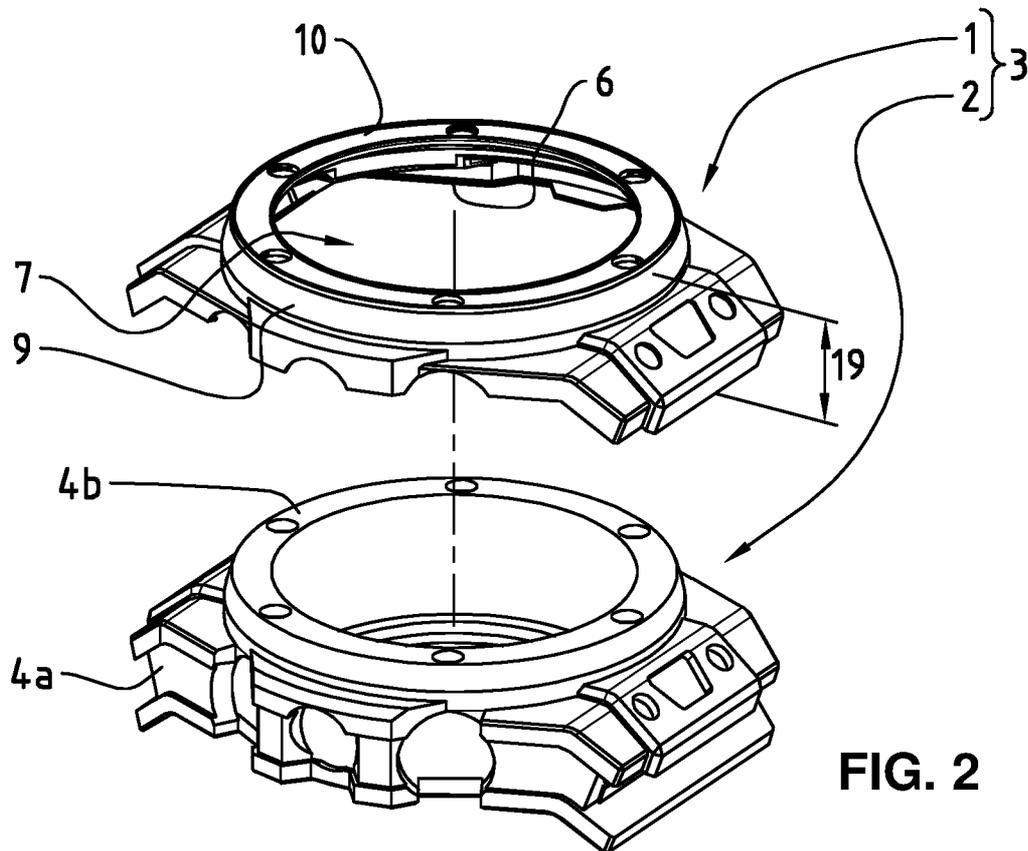
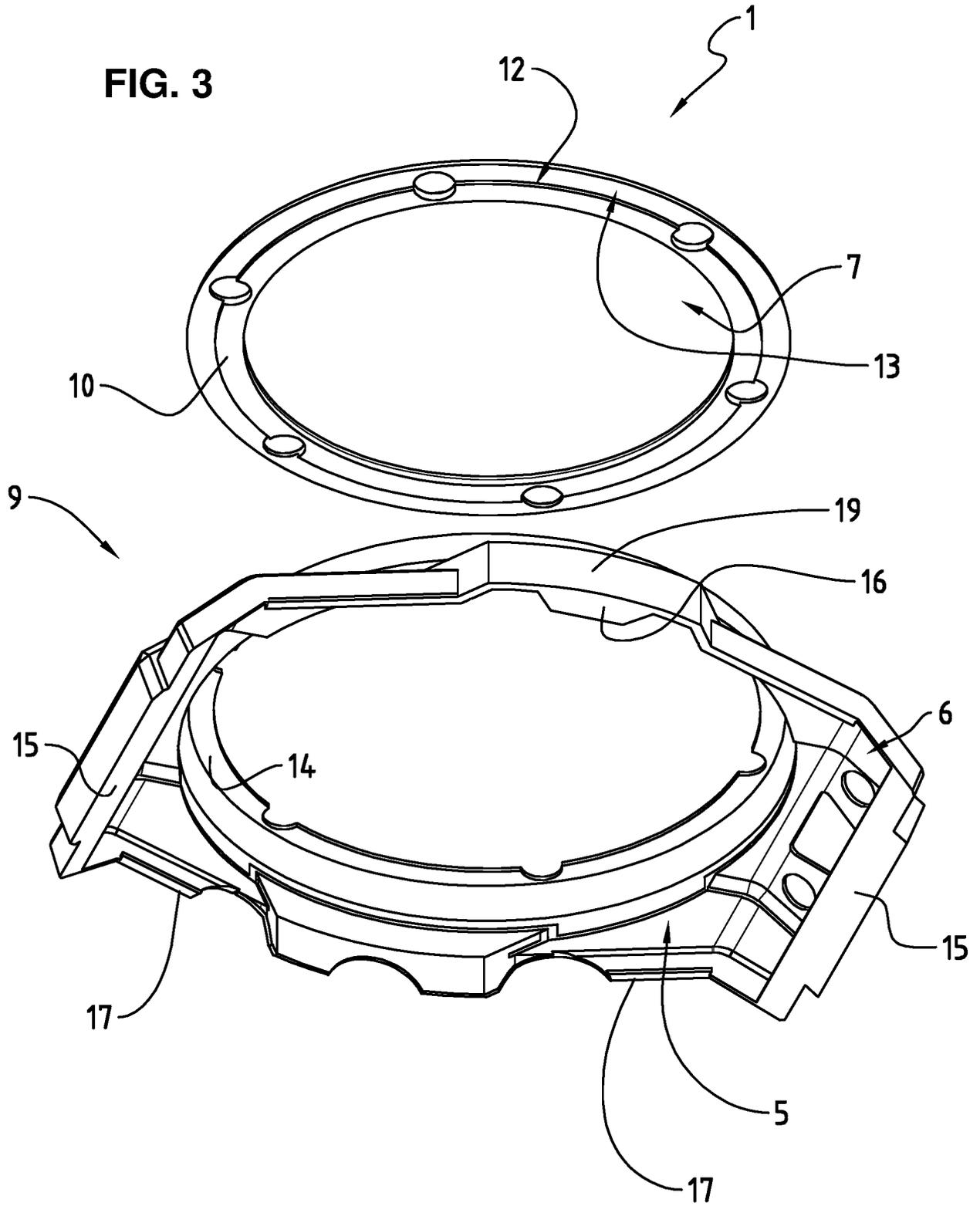


FIG. 2

FIG. 3



3/4

FIG. 4

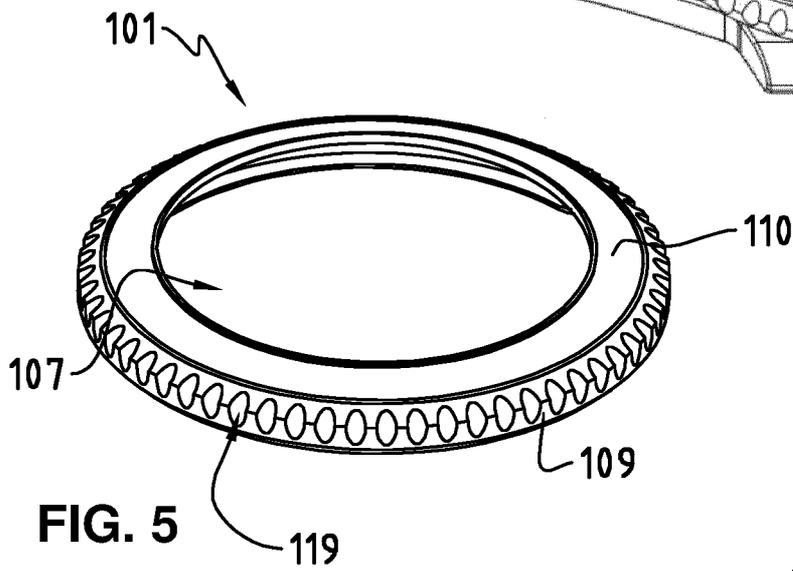
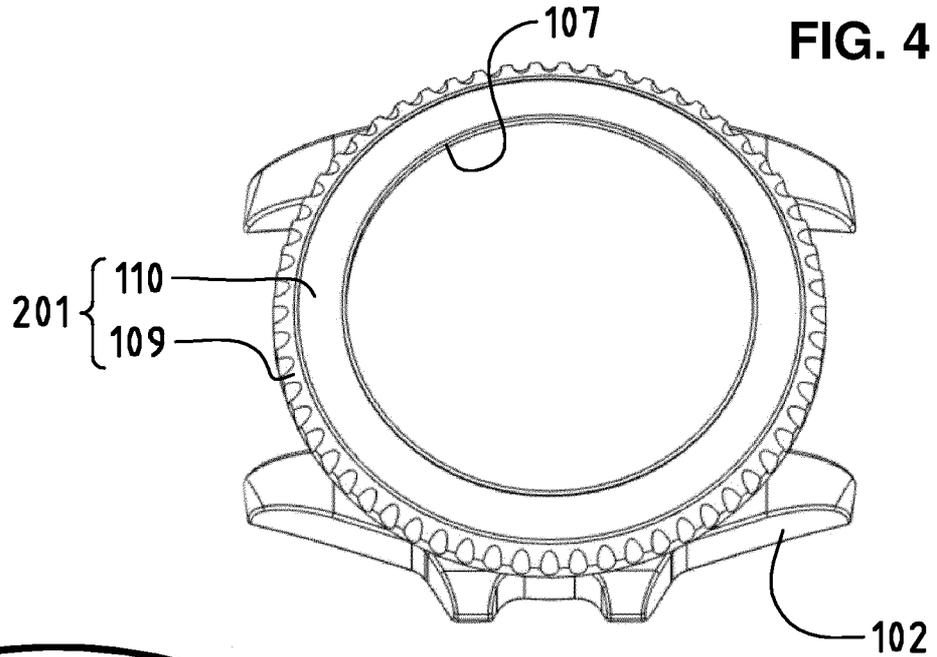


FIG. 5

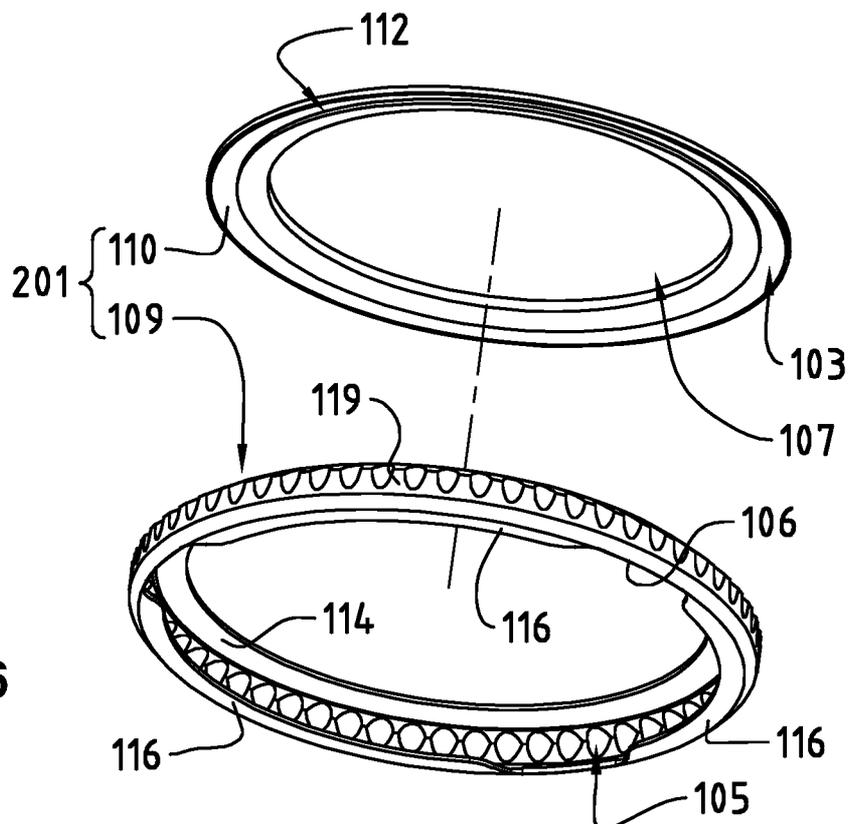


FIG. 6

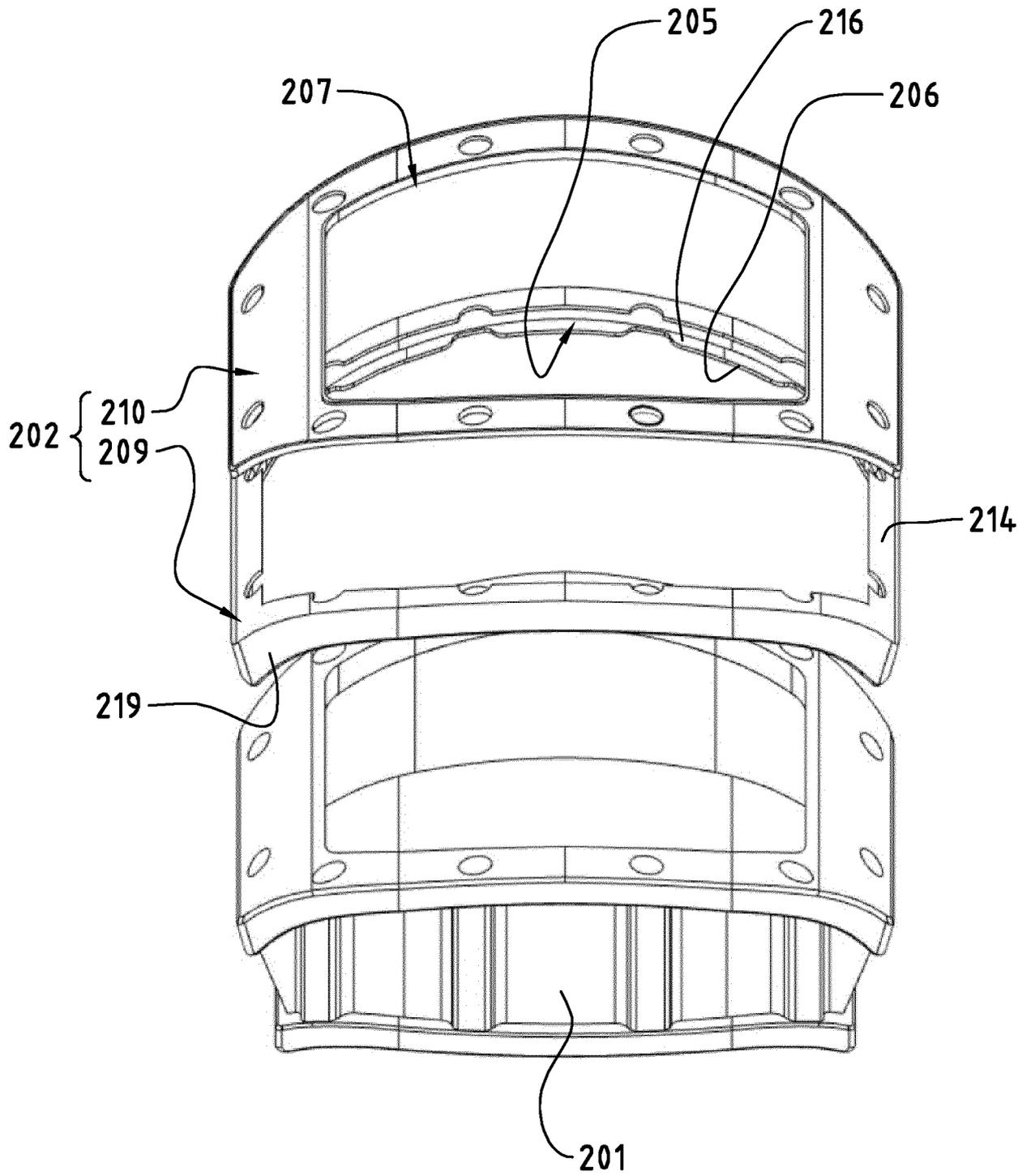


FIG. 7

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No.

PCT/EP2020/081504

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER <i>G04B 37/00</i> (2006.01)i; <i>G04B 47/04</i> (2006.01)i; <i>G04B 37/22</i> (2006.01)i According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC		
B. FIELDS SEARCHED Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols) G04B Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practicable, search terms used) EPO-Internal, WPI Data		
C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT		
Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
X	WO 2016038468 A1 (SAMSONITE IP HOLDINGS SARL [LU]) 17 March 2016 (2016-03-17) cited in the application paragraphs [0010], [0011], [0012], [0021], [0022], [0026], [0033] - [0040], [0044], [0045]; claims 1-18; figures 1-4	1-12
A	EP 0280963 A1 (EBAUCHESFABRIK ETA AG [CH]) 07 September 1988 (1988-09-07) cited in the application column 3, line 52 - column 4, line 16; figures 1,2	1-12
A	US 2019368608 A1 (CHEN DILLON [US]) 05 December 2019 (2019-12-05) paragraphs [0005], [0008], [0042] - [0045], [0052], [0053], [0058]; claim 1; figures 1-3	1-12
A	FR 3000868 A1 (CASE SCENARIO [MC]) 11 July 2014 (2014-07-11) page 2, line 1 - page 3, line 9; claims 1,10	1-12
<input type="checkbox"/> Further documents are listed in the continuation of Box C. <input checked="" type="checkbox"/> See patent family annex.		
* Special categories of cited documents: "A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance "E" earlier application or patent but published on or after the international filing date "L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified) "O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means "P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed "T" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention "X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone "Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art "&" document member of the same patent family		
Date of the actual completion of the international search 26 July 2021		Date of mailing of the international search report 03 August 2021
Name and mailing address of the ISA/EP European Patent Office p.b. 5818, Patentlaan 2, 2280 HV Rijswijk Netherlands Telephone No. (+31-70)340-2040 Facsimile No. (+31-70)340-3016		Authorized officer Laeremans, Bart Telephone No.

INTERNATIONAL SEARCH REPORT
Information on patent family members

International application No.

PCT/EP2020/081504

Patent document cited in search report			Publication date (day/month/year)	Patent family member(s)			Publication date (day/month/year)
WO	2016038468	A1	17 March 2016	US	2017248922	A1	31 August 2017
				WO	2016038468	A1	17 March 2016
EP	0280963	A1	07 September 1988	AR	240763	A1	31 October 1990
				AU	596931	B2	17 May 1990
				BR	8800539	A	27 September 1988
				CH	667566	A	31 October 1988
				CN	88100988	A	07 September 1988
				EP	0280963	A1	07 September 1988
				JP	S63229387	A	26 September 1988
				KR	880010356	A	08 October 1988
				US	4831606	A	16 May 1989
US	2019368608	A1	05 December 2019	US	2019368608	A1	05 December 2019
				US	2019369563	A1	05 December 2019
				WO	2019232445	A1	05 December 2019
FR	3000868	A1	11 July 2014	NONE			

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°

PCT/EP2020/081504

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE INV. G04B37/00 G04B47/04 G04B37/22 ADD.					
Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB					
B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement) G04B					
Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche					
Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés) EPO-Internal, WPI Data					
C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS					
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées			
X	WO 2016/038468 A1 (SAMSONITE IP HOLDINGS SARL [LU]) 17 mars 2016 (2016-03-17) cité dans la demande alinéas [0010], [0011], [0012], [0021], [0022], [0026], [0033] - [0040], [0044], [0045]; revendications 1-18; figures 1-4	1-12			
A	EP 0 280 963 A1 (EBAUCHESFABRIK ETA AG [CH]) 7 septembre 1988 (1988-09-07) cité dans la demande colonne 3, ligne 52 - colonne 4, ligne 16; figures 1,2	1-12			
<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 33%;"><input checked="" type="checkbox"/> Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents</td> <td style="width: 33%;"><input checked="" type="checkbox"/> Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe</td> <td style="width: 33%;"></td> </tr> </table>			<input checked="" type="checkbox"/> Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents	<input checked="" type="checkbox"/> Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe	
<input checked="" type="checkbox"/> Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents	<input checked="" type="checkbox"/> Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe				
* Catégories spéciales de documents cités:					
"A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent "E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date "L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée) "O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens "P" document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée	"T" document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention "X" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément "Y" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier "&" document qui fait partie de la même famille de brevets				
Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée 26 juillet 2021		Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale 03/08/2021			
Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Fax: (+31-70) 340-3016		Fonctionnaire autorisé Laeremans, Bart			

C(suite). DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
A	<p>US 2019/368608 A1 (CHEN DILLON [US]) 5 décembre 2019 (2019-12-05) alinéas [0005], [0008], [0042] - [0045], [0052], [0053], [0058]; revendication 1; figures 1-3</p> <p style="text-align: center;">-----</p>	1-12
A	<p>FR 3 000 868 A1 (CASE SCENARIO [MC]) 11 juillet 2014 (2014-07-11) page 2, ligne 1 - page 3, ligne 9; revendications 1,10</p> <p style="text-align: center;">-----</p>	1-12

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande internationale n°

PCT/EP2020/081504

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
WO 2016038468	A1	17-03-2016	US 2017248922 A1
			WO 2016038468 A1

EP 0280963	A1	07-09-1988	AR 240763 A1
			AU 596931 B2
			BR 8800539 A
			CH 667566 A
			CN 88100988 A
			EP 0280963 A1
			JP S63229387 A
			KR 880010356 A
			US 4831606 A

US 2019368608	A1	05-12-2019	US 2019368608 A1
			US 2019369563 A1
			WO 2019232445 A1

FR 3000868	A1	11-07-2014	AUCUN
